

CONSEIL MUNICIPAL

Décisions de la Séance du Samedi 21 Mars 2026 à 14 h

Session ORDINAIRE

Convocations et affichage du mardi 17 mars 2026

NOM Prénom	Présents
MME DUMONT Valérie	☒
M. DANGOISSE Thierry	☒
MME LO CURLO Simona	☒
M. BAILLOEUIL Dominique	☒
MME CARON Jennifer	☒
M. REYJAL Didier	☒
MME BERNARD Maryse	☒
MME BERTAULT Christiane	☒
M. THIOU Jean-Claude	☒
MME MARUEJOULS Bénédicte	☒
MME CAPRON Myriam	☒ A reçu procuration de M. MARTIN Corentin afin de le représenter
M. SADALLAH Alain	☒
M. MERLIN Christophe	☒
MME TORRES Gaëlle	☒
M. MARTIN Corentin	Absent, a donné procuration à MME CAPRON Myriam afin de le représenter
M. BOULANGER Corentin	☒
MME BORDERES Lydia	Absente sans procuration
M. THOREL Franck	☒
MME AUTIN Brigitte	Absente sans procuration

MME Christiane BERTAULT a été élue secrétaire.

Conseillers Municipaux en exercice : 19 **Nombre des Présents : 16**

Absents excusés :

M. MARTIN Corentin a donné procuration à MME CAPRON Myriam afin de le représenter.

Absents :

MME BORDERES Lydia et MME AUTIN Brigitte.

La réunion est ouverte à 14 h 10

M. Dominique BAILLOEUIL, Doyen d'Âge, préside la séance.

I - Délibération pour l'Election du Maire (article L. 2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales)

M. Dominique BAILLOEUIL demande s'il y a des candidatures à la fonction de Maire.
Seule MME Valérie DUMONT propose sa candidature.
M. Dominique BAILLOEUIL met aux votes l'élection du Maire.

Résultat du Vote à bulletins secrets :
17 voix POUR MME BORDERES (Majorité Absolue)
▸ Madame Valérie DUMONT est proclamée Maire de BERTHECOURT

MME Valérie DUMONT accepte la fonction de Maire.

II – Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal (article L. 2122-22 du CGCT ▸ Annexé à ce compte rendu)

Madame le Maire donne lecture de l'intégralité des alinéas de l'article L. 2122-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (Cgct).
Madame le Maire met cette décision aux votes.

Résultat du Vote à main levée : 17 voix POUR (Unanimité)

III – Délibération pour la Fixation du nombre d'Adjoints (article L. 2122-1 et suivants du CGCT)

Madame le Maire propose de fixer le nombre des Adjoints à 4, comme lors de la précédente mandature.

Résultat du Vote à main levée : 17 voix POUR (Unanimité)

IV – Délibération pour l'Election des Adjoints (article L. 2122-1 et suivants du Cgct)

Madame le Maire demande s'il y a des candidats. M. DANGOISSE Thierry indique que 3 de ses co-listiers élus et lui se présentent (liste 1). Le vote se fait sur des listes complètes bloquées.
Liste 1
1. M. DANGOISSE Thierry
2. MME LO CURLO Simona
3. M. BAILLOEUIL Dominique
4. MME CARON Jennifer

Madame le Maire met cette décision aux votes. Le scrutin se déroule à bulletins secrets.

Résultat du Vote à bulletins secrets :
La liste 1 recueille 17 VOIX
▸ La liste 1 est élue à la Majorité absolue des suffrages

V – Délibération pour le versement des indemnités au Maire (article L. 2123-24-1 du CGCT)
Et VI – Délibération des indemnités de fonctions aux Adjoints au Maire (article L. 2123-24 du CGCT)

Ces indemnités de fonctions sont calculées par rapport à un pourcentage de l'indice 1027.
MME le Maire propose les taux suivants :
- Pour sa fonction : 45 %, soit 1849,74 euros bruts mensuels
- Pour les fonctions de chacun des 4 Adjoints : 13 %, soit 534,37 euros bruts mensuels.

Madame le Maire met cette décision aux votes.

Résultat du Vote à main levée : 17 voix POUR (Unanimité)

L'ordre du jour est épuisé à 15 h 15

à 15 h 15, MME LE MAIRE lève la séance.

Fin des débats : 15 h 15.

Fait à BERTHECOURT, le 30 mars 2026
Le Maire,
Valérie DUMONT



Mairie de BERTHECOURT
30 rue du Château 60370 BERTHECOURT
Standard téléphonique : 03 44 07 54 92
Courriel : contact@ville-berthecourt.fr